

MAGAZINE D'INFORMATIONS

# Puymoyen mag

Septembre 2022



## Venir en mairie ?

- **Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :**  
de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- **Jedi :** de 8h15 à 12h30  
*uniquement sur rendez-vous l'après-midi*



## Contact

Tél. : 05 45 61 10 54

Portable astreinte : 06 07 14 45 38

Email : [contact@puymoyen.fr](mailto:contact@puymoyen.fr)

[www.puymoyen.fr](http://www.puymoyen.fr)

 Ville de Puymoyen

## Sommaire

### 3

#### Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

### 6

#### Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

### 11

#### Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

### 14

#### Parole à...

### 15

#### État civil

### 16

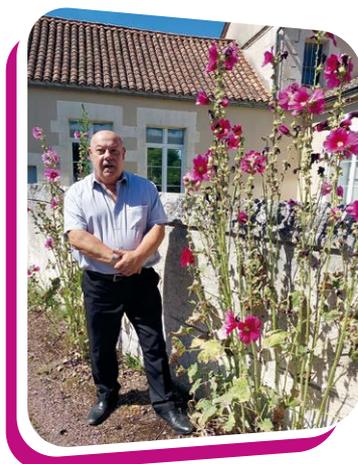
#### Agenda

## Édito

Cher(es) Puymoyennais(es),

Période de rentrée... ! les vacances sont désormais achevées pour ceux qui ont eu la chance d'en prendre.

Contraintes imposées : canicule, incendies, restrictions en tout genre, privations aussi pour certains. Le moral n'est pas au rendez-vous, mais l'espoir demeure et nous ne devons pas baisser les bras, mais ralentir le rythme de certains dossiers en ce qui concerne l'administration de notre commune, certains investissements sont différés et non abandonnés.



Le projet de la loi des finances 2023 n'est pas fait pour nous encourager (décision de la plus faible augmentation des budgets) en direction des collectivités locales.

Vigilance, vigilance pour les consommations d'énergie, vigilance dans tous les domaines, néanmoins, nos engagements envers vous n'en sauraient être entamés.

L'été a été actif au centre de loisirs, a été animé avec l'organisation de trois concerts (fête de la musique avec le nostalgique orchestre des Jaguars, deux Soirs Bleus avec le concours de GrandAngoulême et du Comité des Fêtes.

Côté travaux, refonte de certaines dispositions au sein du groupe scolaire des Eaux Claires et entretien pendant les grandes vacances. Nous saluons l'arrivée de trois nouveaux enseignants. Les effectifs demeurent stables avec 67 maternelles et 112 primaires inscrits.

La vie associative a repris son rythme normal malgré la baisse des effectifs. Avoir des droits certes, avoir des obligations sûrement, remercier la collectivité qui réalise des investissements importants me paraît obligatoire.

L'inauguration du complexe sportif avec les institutionnels a eu lieu le 23 septembre.

Une journée portes ouvertes avec le concours de l'ASP, pour la population sera confirmée dans le mensuel.

Les travaux pour l'accès à la plateforme de broyage sont terminés. Ouverture programmée en octobre avant la taille des arbustes. Une communication sur son fonctionnement vous sera donnée dans l'espace environnement du magazine et dans le mensuel.

Divers travaux de rentrée sont programmés avec la reprise du plateau ralentisseur devant l'école, d'un aménagement provisoire de la rue des Brandeaux avec une interdiction de circuler (accès aux seuls riverains), défini en réunion publique avec les riverains (plan cyclable).

Ceux du cimetière sont terminés et de nouvelles concessions sont désormais disponibles (renseignements en mairie).

A toutes, et à tous, je vous souhaite une bonne rentrée et un automne agréable.

**Le Maire, Gérard BRUNETEAU**

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - [contact@puymoyen.fr](mailto:contact@puymoyen.fr)

Responsable de publication : Gérard BRUNETEAU

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - [www.agatecom.fr](http://www.agatecom.fr)

Date de parution : septembre 2022



COMMUNE DE  
**Puymoyen**  
CHARENTE

# Délibérations des conseils municipaux en ligne



Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont consultables en ligne sur le site internet de la Mairie :

[www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux](http://www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux)

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente. Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place de Genainville, à côté de la Mairie.



Crédit photo : C. Mazou

## Conseil municipal des enfants 21/22

Lors du 1<sup>er</sup> conseil municipal des enfants de l'année scolaire 21/22, l'élection du président a eu lieu. Maxime GUEGUEN (CM2) a été élu par les membres du conseil à l'issue du second tour. Monsieur le Maire a présenté les projets à venir sur la commune et pour l'école, puis les jeunes puymoyennais ont visité le centre-bourg.

**La composition du CME 21/22 :** BERTRAND Tao, BLANCHARD Achilles, BRAULT Héloïse, FAYE Anaé, GARON Clara, GUEGUEN Maxime, JALLAGEAS-LESQUELEN Toinon, PARANT Valentine, PARLET Lucie et ROSSIGNOL Linoa.

Au cours de l'année, plusieurs séances ont eu lieu au sein de la mairie, durant lesquelles les 10 jeunes élus ont réfléchi et mené divers projets :

- Installation d'une table de pique-nique dans le parc Simard : l'inauguration a eu lieu le 28 juin dernier
- Don de livres jeunesse pour l'espace livre de la bibliothèque
- Autour du livre : réaménagement et classement du « Livre échange » de la place Genainville, avec la fabrication d'étiquettes/ordre alphabétique.



Chères puymoyennaises, chers puymoyennais,

## Qui dit rentrée scolaire, dit également rentrée associative !

La commune de Puymoyen est dotée d'un tissu associatif riche et varié. Ce sont 25 associations qui sont prêtes à vous accueillir et vous proposent de nombreuses activités, pour tous les goûts, tous les publics et tous les âges. Du sport en loisir ou en compétition, des ateliers créatifs, de la culture, des marchés de producteurs, des spectacles... De l'art de l'entretien des bonsaïs à celui de pointer, en passant par l'apprentissage des pas de country ou du revers à une main, vous trouverez toujours une activité faite pour vous sur Puymoyen.

Les associations jouent un rôle primordial sur notre territoire. Elles contribuent à l'animation et au dynamisme de notre commune tout au long de l'année. Nos clubs de sports portent les couleurs puymoyennaises aux niveaux départementaux, régionaux et nationaux tandis que nos associations culturelles et festives font vivre la commune tous les mois par l'organisation de nombreuses manifestations (lotos, bric-à-brac, repas, marchés de Noël...).

Aussi, la municipalité se tient aux côtés de ses acteurs associatifs, notamment par le biais de la commission Vie associative. En effet, la commune reste le premier et



principal partenaire des associations. Les missions de la commission Vie associative visent à soutenir et permettre le développement des associations puymoyennaises, et assurer la bonne entente entre les dirigeants.

Chaque année, une aide financière, par le biais d'une subvention, est apportée aux associations qui en font la demande. Les membres de la commission étudient les dossiers et proposent un montant qui sera ensuite voté par le conseil municipal. Cette subvention a pour objectif d'aider l'association à la réalisation de ses projets prévus au cours de l'année ou de la saison.

Les associations peuvent aussi disposer d'aides matérielles en faisant appel à la municipalité pour les aider à l'organisation de leurs événements, qui seront publiés dans le bulletin mensuel de la commune mais aussi sur la page Facebook. Elles ont également la possibilité de s'exprimer et de présenter leurs activités dans «Puymoyen-Mag» où un espace leur est systématiquement réservé.

Le lien entre la Mairie et les associations est important et nécessaire. Entretenir de bonnes relations avec les dirigeants est donc primordial. Aussi, à chaque rentrée, une réunion d'informations et d'échanges est organisée entre la municipalité et les présidents associatifs. Ce temps de rencontre est essentiel et permet aux associations d'échanger, mais également d'exprimer leurs besoins et leurs attentes. Enfin, les membres de la commission vie associative se rendent régulièrement sur le terrain, à la rencontre des dirigeants et des membres des associations, en assistant aux assemblées générales et participant aux différentes manifestations et événements.

S'agissant des projets futurs concernant la vie associative, la commission souhaite proposer un temps de formation sur l'élaboration d'une demande de subvention pour les associations ayant des difficultés à faire leur dossier. Également, la commission envisage de relancer le forum des associations en proposant une nouvelle formule créée en concertation avec les associations, et d'organiser une journée multisports.

**Merci à tous les bénévoles associatifs pour leur engagement et leur investissement et bonne rentrée associative à toutes et tous !**



# Éducation

## Le groupe scolaire fusionné !

Suite à la commission de l'Éducation Nationale, qui s'est réunie au début du mois de juillet, la fusion des écoles maternelle et élémentaire de la commune a été officialisée pour la rentrée 2022. La nouvelle dénomination de l'école est désormais Ecole Primaire des Eaux Claires. M. Pierre BOIREAU en est le directeur.



## Effectif 22/23

### 67 élèves en maternelle (67 en 21/22)

- PS : 24
- MS : 16
- GS : 27



### 112 élèves en élémentaire (120 en 21/22)

- CP : 23
- CE1 : 24
- CE2 : 21
- CM1 : 22
- CM2 : 22



## La commune engagée pour une restauration scolaire de qualité

La commune de Puymoyen soutient l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable. En partenariat avec «Ma Cantine», plateforme gouvernementale en expérimentation, la restauration collective de Puymoyen remplit ses obligations d'information et de transparence sur l'origine et la qualité des produits composant les menus.

**Sur les 215 repas servis aux enfants en 2021, voici la répartition de l'approvisionnement, en valeur d'achat, des produits bio, de qualité et durable, utilisés dans la confection des repas :**

Depuis 2016, la commune est engagée dans le dispositif intercommunal de la charte «Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune», une démarche qualitative de développement de l'approvisionnement, avant la loi EGalim promulguée en 2018 et qui poursuit les mêmes orientations.

### Les mesures phares de la loi EGalim en restauration collective :

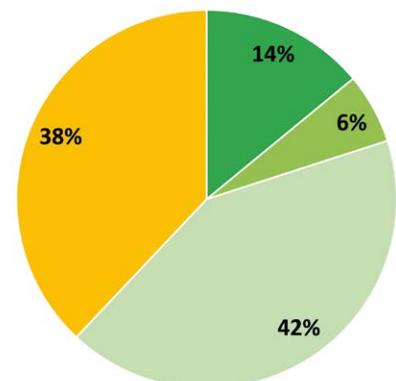
- Plus de produits de qualité et durables dans les assiettes
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Diversification des sources de protéines et menus végétariens
- Substitution des plastiques
- Information des usagers et convives

Vous pouvez consulter les menus sur le site internet de la commune :

<https://www.puymoyen.fr/sante/jeunesse/restauration-scolaire/>



### Répartition des approvisionnements



- Bio
- Qualité et durable (hors Bio)
- Produits locaux
- Hors catégorie EGalim

# Le complexe sportif

## Un projet pour des objectifs et des enjeux supra-communaux

L'ancien site souffrait d'un manque de lisibilité, de fonctionnalité et d'un problème de sécurité. De plus, son état de vétusté (présence d'amiante, non-conformité du bâtiment) nécessitait une construction nouvelle, fonctionnelle et en accord avec les normes environnementales et architecturales. Ceci afin de créer les conditions idéales au développement de la pratique des sports de plein air et de répondre aux besoins des pratiques sportives des clubs locaux (football, puis tennis et pétanque). Par la suite, le site pourra accueillir des sports de plein air (trail, randonnée, marche nordique...) en devenant une base d'accueil et un connecteur des deux vallées (Anguienne et Eaux Claires).

### Les grandes étapes du projet

**8 février 2017** : 1<sup>ère</sup> réunion du comité de pilotage fixant les orientations de l'aménagement de la plaine des sports.

**13 février 2018** : Rapport du comité d'architecture et d'urbanisme de la Charente (CAUE) relative aux orientations d'aménagement.

**Avril 2018** : Remise du programme technique et financier de l'agence technique départementale de la Charente (ATD16) en conformité avec la réglementation thermique, aux contraintes réglementaires liées à l'environnement, à la loi relative à l'accessibilité des bâtiments publics et à la réglementation de la Fédération Française de Football relative aux installations sportives répondant au niveau du club.

**Avril 2018** : Mise en concurrence et sélection du groupement pour la mission de maîtrise d'œuvre (architecte).

**Décembre 2018 et janvier 2019** : Mise en concurrence et sélection des entreprises.

**Avril 2019** : Démarrage des travaux de construction du bâtiment, pilotés par le cabinet bordelais SODA Architectes.

**Septembre 2022** : Réception du complexe, bâtiment de 421 m<sup>2</sup> esthétique et fonctionnel (tribunes, vestiaires, bureaux, agora, coursive, clubhouse, buvette...).



### Et côté finances ?

**Coût TTC des travaux du Complexe Sportif : 1 633 200 €**

<b>Acquisition foncière</b>	<b>71 300 €</b>
<b>Etudes et travaux préparatoires : 70 100 €</b> <i>Dont : Relevé topographique, diagnostic du sol, étude d'assainissement, diagnostic amiante, modification du réseau d'éclairage, aménagement des terrains</i>	<b>70 100 €</b>
<b>Mission de maîtrise d'œuvre : 139 300 €</b> <i>Dont : Mission de maîtrise d'œuvre (architecte) + contrôleur technique + contrôleur SPS</i>	<b>139 300 €</b>
<b>Travaux de construction</b> <i>Dont : désamiantage, démolition, construction, aménagement de terrain</i>	<b>1 352 500 €</b>

### Financement du Complexe Sportif

<b>SUBVENTIONS</b> <i>Représentant 60% du montant total du projet</i>	<b>966 200 €</b>
ETAT - DETR	327 600 €
ETAT - DSIL	105 400 €
Département de la Charente	128 000 €
Agglomération GrandAngoulême	150 000 €
Fonds de compensation de la TVA	255 200 €
<b>PARTICIPATION A LA CHARGE DE LA COMMUNE</b> <i>Dont : emprunt de 560 000 € (taux fixe 1,5% sur 15 ans)</i>	<b>667 000 €</b>



# Betterstreet

## Un souci dans l'espace public ? Signalez-le avec Betterstreet



Avec l'outil Betterstreet, vous pouvez aider à améliorer le quotidien de tous les puymoyennais.e.s en signalant via l'application les interventions nécessaires à effectuer sur l'espace public ou les bâtiments de la commune.

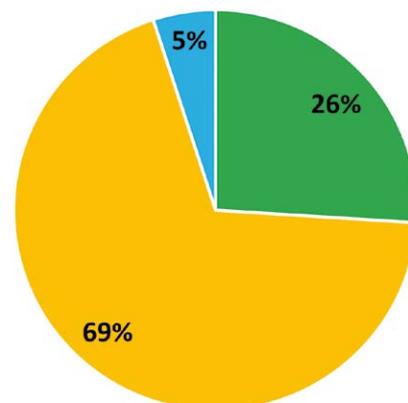
L'application permet de signaler tout désordre et de demander en quelques clics des interventions en matière de voirie, propreté, signalisation, éclairage, etc... Grâce à elle, les demandes et les interventions pour les services techniques sont centralisées et localisées. Cela permet également de planifier les activités des services et de faciliter la gestion des urgences. Vous pouvez donc signaler des situations non détectées et une réponse sur leur traitement vous sera apportée (mise en attente, intervention programmée, réalisée...).

Vos signalements peuvent dépendre directement des services de la commune ou bien ils devront être transmis à d'autres structures compétentes qui seront les seules habilités à juger l'importance d'une situation et son degré de traitement.

### Quelques chiffres sur l'année 2021 :

- 2 158 problèmes résolus par les services techniques communaux
- Durée moyenne de résolution : 12 jours
- 180 interventions par mois de moyenne

### Répartition des interventions



- Espaces publics (espaces verts, déchets, routes/trottoirs, mobilier urbain, dépôts sauvages, éclairage)
- Bâtiments communaux (infrastructures, mobilier, plomberie, électricité, chauffage...)
- Equipements communaux

## Prévention : Lutte contre l'ambroisie

L'ambroisie est une Espèce Exotique Envahissante (EEE), dont le pollen, à maturité de mi-juillet à octobre, est hautement allergisant et peut provoquer des symptômes sévères. Elle s'installe le plus souvent sur des sols nus comme les bords de route, les cultures, les terrains et chantiers en friche.

La plante produit des fruits contenant des graines ou semences en septembre/novembre, puis lors des premiers froids, elle disparaît. Toutefois, ses graines se conservent dans les sols plusieurs dizaines d'années, et de ce fait, chaque année, sa prolifération augmente. Il convient donc de l'arracher ou de la détruire avant sa montée en graines. Pour cela, il est nécessaire de savoir la reconnaître et la signaler. Plus la détection est précoce, plus la gestion est simplifiée.

En Charente, un plan de lutte est en place depuis 2016. L'arrêté préfectoral du 20 mai 2019 (consultable sur [charente.gouv.fr](http://charente.gouv.fr)) met chaque propriétaire d'une parcelle infestée par l'ambroisie dans l'obligation de la détruire.

### Si vous avez de l'ambroisie sur votre propriété, vous pouvez :

- Contacter un référent ambroisie disponible, près du lieu infesté (la liste des référents est disponible sur le site de la préfecture de la Charente)
- Signaler par vous-même la localisation sur [www.signalement.ambroisie.fr](http://www.signalement.ambroisie.fr) ou en téléchargeant l'application mobile «Signalement-ambroisie».

### Personne à contacter

**M. Jean-Jacques FAYEUX**,  
élu du conseil municipal  
de Puymoyen, en tant que référent communal  
ambroisie, au 06 80 57 82 27.

### Pour plus d'informations :

[www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)



### LA FEUILLE :

- Profondément découpée
- Verte de chaque côté
- Pas d'odeur quand on la froisse
- Feuilles opposées à la base puis alternes avant floraison
- Doublement lobée, lobée ou lacérée

### Comment reconnaître l'ambroisie ?

- Feuille du même vert sur les deux surfaces
- Tige velue qui devient rougeâtre à violette à partir de juillet et prend une teinte marron après les 1<sup>ers</sup> gels
- Fleurs vert pâle à jaune et regroupées en épis dressés
- Pas d'odeur quand on la froisse dans les deux mains
- Hauteur : de 0,20 cm à 2 m.

### Centre de Loisirs



Cet été, l'accueil de loisirs a proposé des activités variées autour de la nature, du vivre-ensemble ou encore de l'aventure. Le programme était adapté à chaque groupe d'âge. Les Fripouilles (3/6ans) ont profité de la fraîcheur de la Charente lors d'une balade en gabarre pendant que les Scoubi (7/8ans) et les Chupas (9/11ans) allaient à la piscine. Tous ont pu faire des jeux d'eau. De nombreuses activités sportives ont pu être organisées : poney en manège ou en balade, découverte du beach rugby, ventrigliss, laser aventure, initiation zumba ou encore accrobranches.

Des sorties plus culturelles ont également eu lieu : avec une animatrice nature de la fédération de chasse, les enfants ont observé leur environnement naturel et les « petites bêtes » qui le peuple. Les Scoubi ont assisté à une démonstration de combat à l'épée et de cracheurs de feu au château de la Tranchade, les Chupas sont partis à la recherche du trésor de Marguerite d'Angoulême avec l'office de tourisme d'Angoulême. En août, Fripouilles et Scoubi sont allés à la découverte du Château de Villebois-Lavalette, pendant que les plus jeunes retrouvaient les photos de différents endroits du château, les plus grands résolvaient le « mystère de la Cornuelle » dans un escape game.

De nombreuses activités créatives et ateliers cuisine ont enrichi le séjour.

La fête des familles, organisée avec la crèche et le RPE (Relais Petite Enfance), a clôturé le mois de juillet. Parents et enfants du pôle enfance ont pu partager un moment convivial autour des jeux en bois de la ludothèque l'Ah Toupie.

L'accueil de loisirs sera ouvert pour les vacances de la Toussaint du lundi 24 au vendredi 28 octobre et du mercredi 2 au vendredi 4 novembre.



La structure municipale «Pôle Enfance» est ouverte depuis juillet 2016 suite au leg fait à la collectivité par M. et M<sup>me</sup> AUPY, avec le soutien financier de la CAF. Le site accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans en crèche, et de 3 ans à 11 ans en accueil de loisirs.

La crèche propose 22 places d'accueil régulier et occasionnel aux parents. L'équipe est composée de 8 professionnels (éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance). L'accueil se fait dans des locaux et avec un équipement spécialement conçu pour les jeunes enfants. Des activités d'éveils sont proposées dans le cadre d'un projet pédagogique.



Le RPE (Relais Petite Enfance) propose des temps d'éveils aux enfants accompagnés de leur assistant maternel ou de leur garde à domicile. Ces temps se déroulent les mardis et jeudis matin de 9h à 12h, au pôle enfance jeunesse. Le relais accompagne professionnellement les assistants maternels et les parents dans les démarches administratives en tant que particulier employeur.



Enfin, l'accueil de loisirs fonctionne le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires avec une capacité d'accueil de 60 enfants. Le mercredi, l'encadrement est assuré par une directrice et 5 animateurs titulaires BAF ou CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance. Pendant les vacances, les saisonniers viennent compléter l'équipe en fonction des effectifs accueillis. Différents thèmes sont proposés et sont inscrits dans un projet éducatif. Les animations ludiques varient en fonction de l'âge des enfants.

La crèche et l'accueil de loisirs bénéficient des repas produits par l'équipe de restauration scolaire et sont servis en liaison chaude.

Les 3 structures se réunissent autour d'un projet commun, la Fête des Familles. Le thème de l'année 2022 était «Temps convivial autour des jeux».

### Contacts

- **Pôle enfance** (32, rue de Peusec, 16400 Puy moyen) : 05 45 23 96 46
- **Crèche** : M<sup>me</sup> Brigitte PARTAUD au 06 35 09 22 41
- **Centre de loisirs** : M<sup>me</sup> Amandine BARREAUD au 06 89 42 81 11 ou M<sup>me</sup> Myriam BERGIN au 06 40 35 48 04
- **Relais petite enfance** : M<sup>me</sup> Anne SARGENTON au 06 35 09 22 41



## Fête des familles

La fête des familles du pôle enfance a eu lieu jeudi 28 juillet, enfants de la crèche, de l'ALSH et du RPE, parents, animateurs et personnel de la crèche ont pu partager ce moment convivial autour des jeux en bois de l'AH TOUPIE et d'un verre de l'amitié, en partenariat avec la brasserie AMITICIA.

Merci à toutes les personnes présentes pour cette belle après-midi.



# 12 solutions pour réduire sa consommation d'électricité

La réduction et la maîtrise de nos consommations électriques, sont désormais des enjeux majeurs de notre vie quotidienne.

Voici quelques conseils et bons gestes à adopter pour réduire les factures et économiser l'électricité au sein de son foyer.

- ▶ Eteindre les veilles (équipements audiovisuels et informatiques, appareils de cuisson, petit électroménager...) pour économiser et préserver votre matériel
- ▶ Utilisez des lampes à LED, qui consomment peu d'électricité et durent longtemps
- ▶ Ne pas laisser allumées de lumières inutiles et éteindre la lumière en sortant d'une pièce
- ▶ Privilégiez le programme «Eco» du lave-linge et du lave-vaisselle, les faire fonctionner que lorsqu'ils sont pleins, et ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge
- ▶ Couvrir les casseroles quand vous cuisinez, cela permet une économie de 15% d'électricité
- ▶ Ne pas laisser branchés les ordinateurs et consoles de jeux quand vous ne les utilisez pas, et éteindre la box quand vous n'en avez pas besoin
- ▶ Pour tout nouvel achat, vérifier l'étiquette énergie, chaque différence d'une classe représente de l'ordre de 15 à 20% d'économie d'énergie
- ▶ Economiser de l'eau chaude, c'est aussi économiser de l'électricité : utiliser l'eau froide au maximum, installer des mousseurs ou réducteurs de débit, régler la température du ballon d'eau chaude électrique (entre 50 et 55°C) et calorifuger les tuyaux
- ▶ Maîtriser la température de chauffage des pièces, autour de 20°C pour les pièces à vivre, de 17°C pour les chambres, et baisser le chauffage en cas d'absence
- ▶ Bloquer les entrées d'air froid et conserver la chaleur à l'intérieur
- ▶ Installer un système d'appoint performant comme le chauffage au bois
- ▶ Prévoir d'isoler davantage son logement : toit, murs, planchers bas et fenêtres

## Pour aller plus loin :

- ▶ [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr)
- ▶ <https://agirpoulatransition.ademe.fr/particuliers/maison/economies-denergie/20-solutions-reduire-consommation-deelectricite>



LA POSTE

## Le service postal évolue

Le bureau de Poste situé sur la place de Genainville est transféré à la supérette. L'enjeu est d'adapter l'offre postale aux nouveaux modes de vie des français, tout en maintenant un service de proximité. C'est pourquoi la municipalité a proposé à Thomas GARRAUD et son équipe de permettre la continuité de ce service sur notre commune.

### Changement d'horaires et ouverture du relais poste ruraliste :

- Fermeture du bureau de Poste le 30 septembre 2022.
- Ouverture du relais le 3 octobre 2022 à la supérette, sur les mêmes tranches horaires.
- Les services de proximité sont maintenus : affranchissement, dépôt et retrait de courrier et colis, vente d'enveloppes et emballages «prêt à envoyer», retrait espèces sur CCP de 150 € par jour.
- **Plages horaires élargies :**  
**6h45-19h30, 6 jours sur 7**  
(fermé le dimanche)
- Le bureau de tabac propose aussi le paiement de proximité pour régler les impôts, amendes et factures du service public.
- Pour les dépôts de chèques, il faut contacter les services financiers de Bordeaux (un coupon est prévu dans votre chéquier). Vous recevrez des enveloppes affranchies pour vos dépôts.

La boîte à lettres est désormais située sur le mur du commerce Relais de la Poste.



## Le CCAS vous informe :

### La prise de rendez-vous auprès de la CAF

La caisse d'Allocations familiales de la Charente a évolué en 2020 dans le contexte particulier de la crise sanitaire, en déployant une offre de service autour de rendez-vous téléphoniques et physiques. Cette modalité d'accueil présentant de nombreux avantages, la Caf de la Charente a décidé de la rendre durable.

En effet, les rendez-vous téléphoniques permettent aux allocataires d'avoir un entretien avec l'un des conseillers depuis leur domicile et sans avoir à se déplacer, avec une réponse individualisée à leurs questions. Selon leur situation, ils peuvent également rencontrer physiquement un conseiller dans les locaux de la Caf. Les horaires de rendez-vous offrent une flexibilité aux allocataires qui peuvent ainsi choisir le jour et le créneau horaire qui leur conviennent.

Facile et rapide, la prise de rendez-vous se fait en quelques clics sur [caf.fr](http://caf.fr). Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, une borne à l'intérieur et dans le hall d'entrée des locaux de la Caf d'Angoulême est à disposition afin de prendre rendez-vous. Un espace numérique est également ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h et le vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

En tant que partenaire de la Caf de la Charente, le CCAS de Puymoyen a été sollicité pour relayer leur campagne de communication. Une affiche sera apposée dans les locaux de la mairie.

# Urbanisme

## Un guichet unique pour déposer les demandes d'urbanismes

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les particuliers et les professionnels peuvent déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme et suivre l'évolution de l'instruction de leurs demandes en ligne sur GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme). Ce service dématérialisé est gratuit et fonctionne 24h/24h, 7j/7.

Les demandes concernées sont : dépôts des déclarations d'intention d'aliéner et des autorisations d'urbanisme, certificat d'urbanisme, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager.

Les demandes d'autorisation de travaux ou d'enseignes et publicités doivent encore faire l'objet d'un dépôt papier en mairie.

### La procédure de dépôt

- ▶ Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion sur le portail GNAU, il vous sera demandé de créer un compte, soit à l'aide d'une adresse mail, soit avec votre identifiant France Connect.
- ▶ Vous devrez ensuite saisir le formulaire puis joindre les pièces nécessaires suivant le projet envisagé. L'outil AD'AU intégré au portail vous permettra de déterminer l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution de votre dossier. Vous serez informé si des informations manquantes, incohérentes ou insuffisantes font obstacle à l'enregistrement de votre dossier.
- ▶ Dès l'enregistrement de votre dossier sur le GNAU, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE). C'est cet AEE qui fera foi pour déterminer le délai d'instruction.
- ▶ Vous serez ensuite informé par courriel et via le portail GNAU de l'évolution de l'instruction de votre demande : incomplet, majoration, complétude, décision, etc...

### Quels avantages pour les usagers ?

L'utilisation du portail GNAU est entièrement gratuite. De plus, les usagers n'ont plus besoin de se déplacer en mairie pour déposer leur dossier, ni de se rendre à la Poste pour récupérer leurs courriers en recommandé. Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et accélérées.

Pour les personnes n'ayant pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.



### UNE PROGRAMMATION RÉUSSIE !

Il fallait être à Puymoyen le dernier samedi des mois de juin, juillet et août pour faire la fête...

Cela a commencé le 25 juin avec le groupe Les Jaguars qui a mis l'ambiance dès 18h30 au rythme du rock des années 60, pour célébrer la fête de la musique.

Puis, dans le cadre de la programmation des SOIRS BLEUS, deux soirées étaient proposées :

D'abord, le 30 juillet, Marie-Jacques et Jean-Françoise, de la Compagnie «Comme dans les» ont essayé de dispenser une formation pour devenir personnel de bord d'avion de ligne. Les nombreux éclats de rire ont ponctué la soirée.

Puis, le 27 août, c'est le groupe DYIA qui nous a enchanté avec son univers afro-groove aux sonorités africaines teintées de jazz.

Environ 1000 spectateurs ont participé à l'ensemble de ces trois soirées. C'est un réel succès et les remerciements vont aux bénévoles, aux élus et au Comité des Fêtes qui ont œuvrés «de concert» pour l'organisation.



### UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS !

L'esplanade de la salle des fêtes s'est dotée cet été d'une aire de jeux pour les enfants, ouverte depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Les dalles et la pose des jeux ont été réalisées par les agents des services techniques municipaux.

L'aire de jeux est constituée d'un panneau ludique, de deux jeux à ressort et d'une structure avec balançoire et toboggan. Les enfants utilisant les jeux sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants.



### BIENVENUE AUMI !

L'Auberge des Rochers, connue des Puymoyennais, a laissé place à AUMI, une nouvelle table gastronomique tenue par deux jeunes charentais issus du lycée de l'Amandier qui ont fait leurs armes dans plusieurs maisons étoilées et à l'étranger : Mickaël CLAUTOUR et Laura LEGAY.

Entièrement transformé, l'établissement situé en face de l'église, est la concrétisation du rêve de ses deux nouveaux propriétaires, qui misent sur la qualité en travaillant notamment avec des producteurs locaux.

Si vous souhaitez découvrir les saveurs culinaires proposés par AUMI, pensez à réserver, le service est limité à 25 couverts. Le midi en semaine, vous pourrez découvrir le «Menu du marché». Le soir et le week-end, vous pourrez vous laisser tenter par un Menu 6 services. Un menu 4 services et un menu enfant sont également à la carte.

**«L'expérience ne s'arrête pas qu'à l'assiette que vous dégustez, elle commence quand vous franchissez la porte de notre maison, l'expérience met en éveil tous vos sens du début à la fin de votre visite.»** (extrait du site internet du restaurant)



📍 Restaurant Aumi, 6 chemins des Rochers

☎ 05 45 70 76 19

✉ contact@aumirestaurant.com

📘 Aumi restaurant

🌐 <https://www.aumirestaurant.com>

🕒 Horaires :

- Mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 12h à 13h15 et de 19h30 à 21h30
- Dimanche, de 12h à 13h15
- Fermé le lundi et le mardi

aumi

## Festivallée

Après la traditionnelle trêve estivale, Festivallée vous donne rendez-vous le dimanche 23 octobre pour applaudir la première pièce de théâtre de la saison 2022-2023.

Cinq pièces de théâtre interprétées par des troupes charentaises bien connues, le concert de Noël dirigé par Jacques Marot, le festival «musique en Festivallée» du mois de février, un spectacle de rue en mai, permettront de vous proposer chaque mois une rencontre culturelle de qualité, empreinte d'émotion et de convivialité.

Enfin, nous souhaitons, avant la fin de l'année, fêter les 20 ans d'existence de Festivallée en vous proposant à la fin du mois de novembre, par le spectacle retenu, une soirée inédite à Puymoyen.

**En ce début de saison, il semble utile de rappeler quelques renseignements pratiques :**

- Tous les spectacles, excepté le concert de Noël, sont présentés dans la salle des fêtes de Puymoyen.
- Les tarifs sont inchangés pour la saison 2022-2023 à savoir 9 euros ou 5 euros sur présentation de la carte d'adhérent vendue 12 euros.
- Renseignements : 06 42 32 45 92 ou 06 89 15 84 04 sans oublier notre site [www.festivallee.org](http://www.festivallee.org)



## Club des Aînés

Le spectacle «Zagal Cabaret» à La Palmyre nous a tous enchantés, ainsi que la visite chez un ostréiculteur, suivie d'une dégustation lors de notre dernière sortie avant l'été.

Après la fermeture au mois d'août, le 1<sup>er</sup> septembre le club a repris ses activités habituelles du jeudi à l'Pôle de 14h à 17h.

En septembre, il a été programmé un voyage d'une semaine en Italie, en octobre.

Un repas loto paella, en novembre un après-midi musical et en décembre pour terminer l'année le traditionnel repas de Noël.



## Marchez bio

LE MARCHÉ BIO DE PUYMOYEN



L'association Marchez bio, ouverte à tous, accompagne et soutient le marché bio communal qui se tient chaque 2<sup>nd</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi du mois à partir de 16h, place de Genainville, de septembre à juin.

En septembre, une dizaine de producteurs charentais démarreront la 18<sup>ème</sup> saison. L'occasion de trouver sur place des produits frais, locaux, de qualité, labellisés bio (sauf miel et porc), à des prix équitables : fruits et légumes, pains, produits de la ruche, à base de noix, de pommes, de lait de chèvres, de porcs gascons...

Nous accueillerons cette année Marie Guérin-Charbonnaud, éleveuse de chèvres à Sireuil, en complément de Clarisse Marteau et Emmanuel Bonnin, de Torsac, qui élève des porcs gascons.

Des animations se tiennent régulièrement sur le marché : dégustations en septembre, Festival Alimenterre avec la présentation d'un film consacré aux abeilles et à leur diminution le 21 octobre, un troc de plantes et graines le 23 novembre, un marché de Noël, dans la salle des fêtes le 14 décembre...

Un calendrier des marchés est disponible en mairie, sur les étals, et il est possible de soutenir Marchez bio par une adhésion modique à 10 €. Renseignements : [marchez.bio16@orange.fr](mailto:marchez.bio16@orange.fr) et Facebook : [marché bio puymoyen](https://www.facebook.com/marche.bio.puymoyen).

## Tennis Club



Créé en 1980, le Tennis-Club de Puymoyen dispose de quatre courts et d'un club-house, situés dans un endroit boisé, agréable et convivial.

Il propose à la fois des activités de sport-loisir et de compétition : des équipes sont inscrites dans plusieurs championnats organisés par la Fédération Française de Tennis, ainsi que des cours d'initiation et de perfectionnement pour jeunes – l'école de tennis a lieu le mercredi après-midi – et pour adultes. Deux tournois ont lieu chaque année, l'un pour les jeunes, en juin, l'autre, ouvert à toutes les catégories, dans la deuxième quinzaine d'août.

Comme cela a été le cas dans d'autres communes du Grand Angoulême, le club envisage la couverture de deux courts afin de se développer en assurant à ses adhérents des possibilités de jeu tout au long de l'année.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022 deux nouvelles offres à destination des Puymoyennais :

- Gratuité de l'adhésion pour les nouveaux arrivants dans la commune
- Gratuité des cours pour les élèves de l'école de Puymoyen.

Pour toute information : [tennisclubpuymoyen16@gmail.com](mailto:tennisclubpuymoyen16@gmail.com)

# Amicale Sportive

En images les 50 ans de l'AS Puymoyen où toutes les générations ont pu être représentées.

Retrouvez toutes les infos sur la page Facebook de l'AS Puymoyen.



# Basket Club



Reprise au Basket Club Puymoyen !

Le club de basket vient de reprendre le chemin des terrains avec de nombreuses nouveautés cette année et un bureau tout neuf.

Le bureau, composé de 7 nouvelles personnes, œuvre depuis début juillet pour préparer cette saison et faire que tous les entraînements et les matchs démarrent correctement. Trouver des créneaux horaires reste au cœur des discussions puisqu'avec 10 équipes dont 3 au niveau régional le défi est relevé. La salle de Puymoyen reste bien évidemment la première solution mais nous devons faire appel à des salles extérieures à la commune pour assurer l'intégralité des entraînements.



Côté nouveautés aussi, le club fait appel cette année à un salarié à temps partiel. Aymeric va donc s'occuper de l'École de basket. Il récupérera les enfants à la sortie de l'école le lundi soir (16h00/16h30) et s'occupera aussi des U13 garçons, des U13 filles et des U15 filles. Il organisera aussi des stages pendant les vacances scolaires pour le club mais aussi comme nous l'avions démarré l'année dernière en collaboration avec le centre aéré.

Une belle saison en perspective qui démarre bien.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles personnes prêtes à nous aider : goûter, animations, gestion des médias... pas de petites missions mais une grande aide, n'hésitez pas à nous rejoindre.

**Vous pouvez nous contacter via notre adresse mail : [basketclubpuymoyen@hotmail.fr](mailto:basketclubpuymoyen@hotmail.fr)**

**ou venir nous rencontrer au gymnase : lundi et mardi soir, mercredi après-midi, jeudi soir et le samedi à partir de 11h00.**

Bonne rentrée à tous.

Les Dirigeants du Basket Club Puymoyen

# Bibliothèque

A Puymoyen, la bibliothèque associative fonctionne depuis plus de 30 ans, avec ses bénévoles et ses fidèles lecteurs. Elle est installée dans des locaux communaux 5 impasse du bourg.

Ce lieu de culture et de rencontre, accueille enfants et adultes et a pour atouts sa proximité, sa facilité de stationnement.

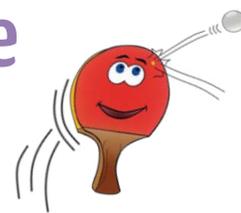
Les enfants de l'école, élus au conseil d'enfants ont proposé un fléchage ludique à travers le jardin face à la mairie, pour indiquer l'accès.

Vous y trouverez un choix d'ouvrages variés, enrichis par des nouveautés et des prêts du service départemental de la lecture.

**L'équipe sera ravie de vous y accueillir aux horaires d'ouverture suivants :**  
• Mercredi, samedi et dimanche : 10h à 12h • Jeudi : 16h à 18h



# Tennis de table puymoyennais



Vous avez dit ping-pong ?

Nous, nous disons tennis de table, ou «ping». Au TTP, vous plongerez dans le monde du tennis de table, celui d'un sport qui allie individuel et collectif, loisir et compétition, filles et garçons, jeunes et... moins jeunes. Nous vous invitons à venir tester le ping, c'est un sport accessible à tout le monde où chacun peut trouver chaussure à son pied, ou plutôt raquette à sa main. Pour les jeunes, le club dispose d'une école de ping avec 2 entraînements par semaine (mercredi et vendredi, de 18h à 19h45), encadrés par un éducateur professionnel et des bénévoles. Pour les adultes, rdv les lundis et vendredis soirs à partir de 20h30, les mercredis soirs à 20h.

Retrouvez toutes les informations sur notre site internet : [www.ttpuymoyennais.jimdofree.com](http://www.ttpuymoyennais.jimdofree.com)

Contact : Christophe au 06 15 85 72 25 ou [ttpuymoyennais@gmail.com](mailto:ttpuymoyennais@gmail.com)



## Groupe de la majorité

Les vacances sont derrières nous après un été rythmé par les canicules et leurs conséquences, qui doivent nous interpeler face au dérèglement climatique que nous vivons. Il est désormais temps de nous projeter sur le deuxième semestre de cette année 2022 et de poursuivre les projets engagés.

Toutefois, après avoir traversé la crise sanitaire causée par le Covid et dû faire face aux dépenses imprévues qui en ont résulté, nous sommes aujourd'hui confrontés à une crise économique qui aura des répercussions à court et moyen terme sur les collectivités.

Aussi, face à la conjoncture actuelle, nous savons déjà que nous serons rapidement dans l'obligation, pour assurer la gestion la plus saine possible de la commune, de restructurer notre fonctionnement, de revoir notre programme d'investissement et de prioriser nos projets. Inévitablement, certains seront suspendus, d'autres repoussés.

Chacun d'entre nous, élus, agents et administrés, allons devoir fournir un certain nombre d'efforts collectifs et individuels qui s'imposent face à la hausse des charges courantes que nous subissons, notamment en matière d'énergie.

Nous sommes conscients que les répercussions à venir seront difficiles, mais pour envisager l'avenir sous ses meilleurs jours, elles seront nécessaires et nous ne manquerons pas de communiquer avec transparence sur nos futures décisions.

Nous ferons au mieux pour répondre à vos attentes et restons comme toujours à votre écoute.

## Groupe de l'opposition

**Au cours du quadrimestre écoulé, la vie de la commune, à l'exception de la réunion du Conseil municipal le 16 juin, n'a pas été marquée par des activités ou des événements significatifs.**

Ce constat, sans grande surprise à cette époque de l'année caractérisée par la trêve estivale dans de nombreux secteurs d'activités, soulève néanmoins, dans le contexte actuel et futur, la question relative à la pertinence de la fréquence de parution du magazine (trois par an).

A l'aube d'une période où la sobriété imposera à l'équipe municipale de prendre des mesures fortes de diminutions voire de restrictions budgétaires, il semblerait souhaitable de revenir à une publication semestrielle qui permettrait de faire certainement quelques économies sans pour autant réduire le niveau d'informations diffusé par notre magazine.



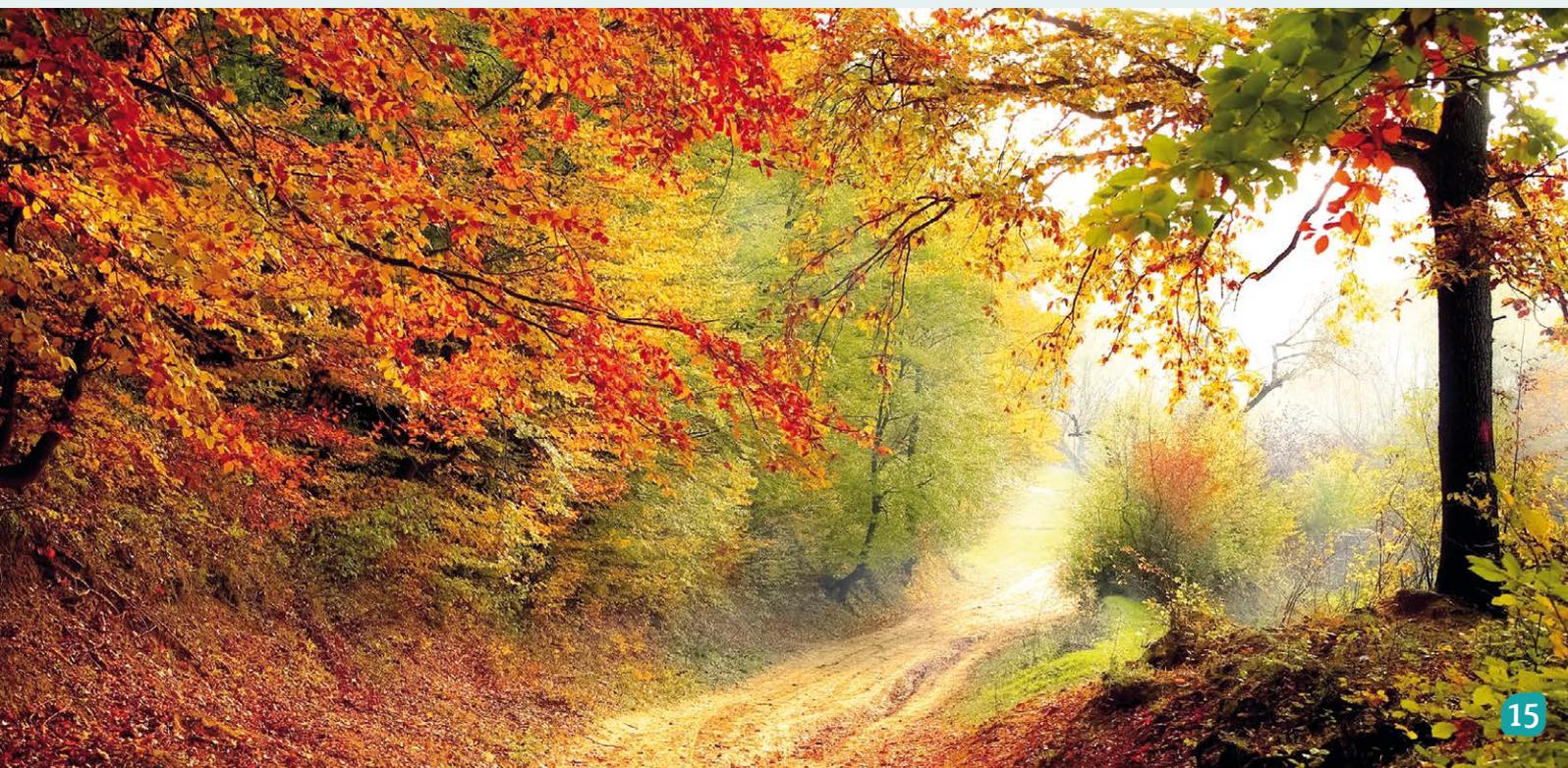
## Naissances

- ◻ 11 mai 2022  
Maxence, Henri-Jean, Daniel, Gabriel KREBS
- ◻ 2 juillet 2022  
Ewen, Harry, Maël DELAPORTE
- ◻ 21 août 2022  
Hugo, Arthur BONIFAIT



## Mariages

- ◻ 11 juin 2022  
DUCOURET Ludovic, David  
& CHAPUZET Charlotte, Gisèle
- ◻ 02 juillet 2022  
TRICHEREAU Raphaël, Jonathan  
& SEGUELA Marie
- ◻ 15 juillet 2022  
CHAMPION Françoise, Andrée, Renée  
& CORTÈS Jean-Nicolas
- ◻ 16 juillet 2022  
MOURAUD Nicolas, Robert, Marcel  
& FAUCHILLE Julie, Marie-Florence, Emmanuelle
- ◻ 30 juillet 2022  
NGUYEN Thi Huong  
& KOUNE Michaël
- ◻ 06 août 2022  
GEOFFROY Delphine, Hélène  
& SIMON Aline
- ◻ 20 août 2022  
LEQUEUX Jérôme, Maurice  
& MEURAT Aurélie, Monique, France



Retrouvez l'ensemble des événements associatifs et communaux ainsi que toutes les informations (horaires, tarifs...) sur les bulletins mensuels municipaux !

## Octobre

- 1<sup>er</sup> octobre :** AMICALE SPORTIVE PUYMOYEN  
 ◉ **Présentation des équipes 2022/2023**  
 – Salle des fêtes
- 2 octobre :** CYCLO-CLUB PUYMOYEN  
 ◉ **Rando VTT** – Départ de la salle des fêtes
- 7 octobre :** CLUB DES AÎNÉS  
 ◉ **Repas et loto** – Salle des fêtes
- 9 octobre :** AMICALE PÉTANQUE  
 ◉ **Repas cagouilles** – Salle des fêtes
- 15 octobre :** COMITÉ DES FÊTES  
 ◉ **Loto** – Salle des fêtes
- 21 octobre :** MARCHEZ BIO  
 ◉ **Ciné débat (Festival Alimenterre)** – Salle des fêtes
- 23 octobre :** FESTIVALLÉE  
 ◉ **Pièce de théâtre** – Salle des fêtes

## Novembre

- 5 novembre :** COMITÉ DES FÊTES  
 ◉ **Bourse aux jouets** – Salle des fêtes
- 11 novembre :** CÉRÉMONIE  
 ◉ **Commémoration de l'Armistice de 1918**  
 – Monument aux morts
- 12 novembre :** AMICALE PÉTANQUE  
 ◉ **Repas** – Salle des fêtes
- 19 novembre :** AMICALE SPORTIVE PUYMOYEN  
 ◉ **Loto** – Salle des fêtes
- 20 novembre :** FESTIVALLÉE  
 ◉ **Pièce de théâtre** – Salle des fêtes

## Décembre

- 4 décembre :** COMITÉ DES FÊTES  
**Marché de Noël** – Salle des fêtes
- 5 décembre :** CÉRÉMONIE  
**Hommage aux «morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie**  
 – Monument aux morts
- 11 décembre :** BASKET CLUB PUYMOYEN  
**Arbre de Noël** – Salle des sports
- 14 décembre :** MARCHEZ BIO  
**Marché de Noël** – Salle des fêtes
- 16 décembre :** CLUB DES AÎNÉS  
**Repas de Noël** – Salle des fêtes
- 21 décembre :** VIN CHAUD OFFERT PAR LA MAIRIE  
**Maisons illuminées** – Petit Rochefort

## Janvier 2023

- 7 janvier :** FOYER D'ANIMATION  
**Bal Country** – Salle des fêtes
- 12 janvier :** CLUB DES AÎNÉS  
**Assemblée Générale** – Salle des fêtes
- 13 janvier :** VŒUX DU MAIRE  
 Salle des fêtes
- 14 janvier :** FOYER D'ANIMATION  
**Vœux du foyer** – Salle des fêtes
- 20 janvier :** BASKET CLUB PUYMOYEN  
**Vœux du BCP** – Salle des fêtes
- 22 janvier :** REPAS DES AÎNÉS  
 Salle des fêtes
- 27 janvier :** CYCLO-CLUB PUYMOYEN  
**Galette** – Salle des fêtes
- 29 janvier :** FESTIVALLÉE  
**Pièce de théâtre** – Salle des fêtes